

Invitation à la formation des expert-e-s aux examens EP et EPS

du jeudi 8 juin 2017, de 09.30 à 12.45 heures environ (suivie d'un repas),
à l'hôtel Mövenpick Egerkingen, Höhenstrasse 12, 4622 Egerkingen, tél. 062 389 19 19.

Chères expertes aux examens, chers experts aux examens,

C'est avec plaisir que nous vous invitons dans le cadre des prochains examens professionnels (EP) et examens professionnels supérieurs (EPS) à une formation spécialisée en deux parties pour expert-e-s. Comme vous n'êtes pas sans le savoir, tous les expert-e-s participant au déroulement des examens EP et EPS sont astreints à une formation continue tous les deux ans. En effet, il nous tient à cœur qu'un nombre maximum d'expert-e-s formés puissent maintenir le statut d'actif et suivre régulièrement des cours de perfectionnement. Un regard jeté dans l'administration montre cependant que chez nombre d'expert-e-s des mesures doivent être prises d'urgence dans le domaine de la formation continue obligatoire (veuillez en cas de doute vous adresser au secrétariat sportartenlehrer.ch, au numéro 041 639 53 45).

Suite aux réactions très favorables à la dernière formation d'expert-e-s de novembre 2016, le spécialiste en la matière de l'OFSP, Matthias Rudin, reprendra et approfondira dans la première partie le même thème le 8 juin. Dans la seconde partie, Linus Bruhin (expert passionné de ju-jitsu pour les EP et EPS ainsi qu'avocat pratiquant) familiarisera, sur la base de cas concrets actuels tirés de la pratique d'examen, les participant-e-s avec les aspects juridiques liés aux EP et EPS.

Les participant-e-s aux deux volets de formation axés sur la pratique répondent par leur présence à l'obligation de perfectionnement chaque deux ans. Les expert-e-s se verront rembourser les frais de voyage et le repas de midi sera offert. **Délai d'inscription: 31 mai 2017 – places limitées.**

Heure	Points traités / activités	Responsabilité / détails
09.30 heures	Arrivée / enregistrement / café d'accueil	Hôtel Mövenpick
09.45 heures	Souhaits de bienvenue et informations générales sur la formation des expert-e-s	D. Schmid / Th. Meierhofer
10.00 heures 10.30 heures	«Éléments centraux et principaux critères lors des épreuves orales» (en plénum)	M. Rudin (Office fédéral du sport, OFSP)
10.30 heures 11.30 heures	Travaux en groupes sur les EP/EPS (en salles) et réflexion (en plénum)	M. Rudin / autres experts
12.00 heures 12.45 heures	«Aspects juridiques, cas pratiques anonymes d'anciens examens professionnels et conséquences sur les interventions d'expert-e-s»	L. Bruhin, docteur en droit, avocat
11.30 heures 14.00 heures	Repas au restaurant de l'hôtel Mövenpick	offert aux participant-e-s de la formation des expert-e-s

À l'issue de la formation, un briefing sera donné à 13.45 heures aux expert-e-s passant les épreuves en après-midi (début des EP et EPS à 14.15 heures).

Nous nous réjouissons de votre participation et de vos échanges d'expériences fructueux!

Cordialement et à bientôt

Thomas Meierhofer
Directeur sportartenlehrer.ch

Dominik Schmid
Président sportartenlehrer.ch